



# Nouvelles

Juillet-août 1999  
Vol. 31, n<sup>os</sup> 7-8  
ISSN 0027-9633

DE LA Bibliothèque  
nationale



## Sommaire

### Collections

- ◆ La numérisation d'une commission d'enquête à nulle autre pareille : la Commission royale d'enquête sur l'avancement des arts, lettres et sciences au Canada /1
- ◆ De la Collection des livres rares... /5
- ◆ Établissement du Nunavut et dépôt de ses publications /6
- ◆ Le Nunavut : Révisions apportées aux *Canadian Subject Headings*, au *Répertoire de vedettes-matière*, à la *Classe FC*, à la *Classification décimale Dewey* et au format MARC /7
- ◆ Des défis en désacidification de masse /8

### Services

- ◆ Nouvelle parution : Le cédérom *Canadiana* prend de l'ampleur en 1999 /11
- ◆ Le chargement à l'aide de MARA : une année sans précédent /12
- ◆ Expansion du catalogue collectif AMICUS /13
- ◆ Merci de la part d'Accès AMICUS /13

### Le milieu des bibliothèques

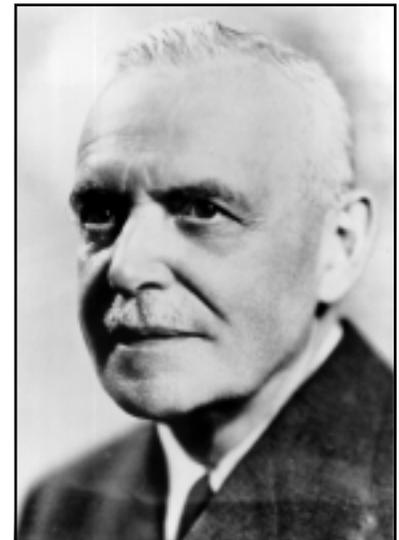
- ◆ Le signalement de fonds au Catalogue collectif canadien par des bibliothèques scientifiques /14
- ◆ SAVOIR FAIRE
  - Les ambassades canadiennes à travers le monde /15
  - Grosse-Île et l'émigration irlandaise au Canada /16

## COLLECTIONS

# La numérisation d'une commission d'enquête à nulle autre pareille : la Commission royale d'enquête sur l'avancement des arts, lettres et sciences au Canada

par Doug Hodges,  
*Gestion des ressources en information*

C'était en 1949. Les Prix littéraires du Gouverneur général n'existaient que depuis quelques années. L'ère de l'ordinateur pointait à l'horizon. Il n'y avait pas de satellites en orbite autour de la terre, encore moins de satellites de télécommunications ou de radiodiffusion. Le Canada ne comptait aucune station de télévision. La première production du festival de Stratford attendrait encore quatre ans. Les livres, films, magazines, auteurs, acteurs, dramaturges et poètes canadiens étaient peu connus. Enfin, les universités voyaient leur nombre d'étudiants augmenter de façon considérable.



Louis Saint-Laurent  
Archives nationales du Canada

À ce point tournant de l'histoire culturelle canadienne, le premier ministre

Louis Saint-Laurent et les membres du Cabinet ont jugé que le moment était



propice à l'établissement d'une commission royale en vue d'examiner une vaste gamme de sujets liés aux arts, aux lettres et aux sciences au Canada. Le gouvernement a nommé M. Vincent Massey, alors chancelier de l'Université de Toronto et qui devint peu après le premier Gouverneur général natif du Canada, à la tête de cette commission, la Commission royale d'enquête sur l'avancement des arts, lettres et sciences au Canada. Les commissaires chargés de l'aider à mener à bien cette tâche sont le père Georges-Henri Lévesque, fondateur et doyen de la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval; Arthur Surveyor, ingénieur civil et homme d'affaires de Montréal (Québec); Norman A. M. MacKenzie, président de l'Université de la Colombie-Britannique; et Hilda Neatby, professeure agrégée d'histoire et chef intérimaire du Département d'histoire de l'Université de la Saskatchewan.

Le *Rapport* de la Commission, publié en 1951, porte sur un vaste éventail de sujets examinés par la Commission et renferme des recommandations sur la radiodiffusion et la télévision, l'Office national du film et d'autres organismes fédéraux, la création de la Bibliothèque nationale du Canada, l'aide aux universités, les bourses d'études nationales, la recherche scientifique, la diffusion de l'information à l'étranger, et la création d'un conseil des arts, des lettres et des sciences sociales. La Commission a tenu 114 audiences publiques dans tout le Canada, au cours desquelles elle a entendu 1 200 témoins. Elle a reçu 462 mémoires officiels ainsi que des centaines de lettres<sup>1</sup>. En outre, la Commission a chargé d'éminents Canadiens tels Robertson Davies, sir Ernest MacMillan, Charles F. Comfort, Charles Bilodeau, Gérard Morisset, Pierre Daviault et Hilda Neatby de préparer des études spéciales; on a rassemblé 28 de ces études dans un ouvrage publié à titre de complément au *Rapport*<sup>2</sup>.

L'incidence de la Commission royale a été profonde. John Godfrey et Rob McLean, dans leur récent ouvrage, *The Canada We Want*, indiquent que « l'événement le plus marquant de l'essor de la culture canadienne, avant l'apparition d'Internet, est le rapport de la Commission royale d'enquête sur

l'avancement des arts, lettres et sciences au Canada »<sup>3</sup>. D'autre part, Claude Bissell fait remarquer dans sa biographie de 1986 de Vincent Massey que « en 1957, les principales recommandations du rapport [Massey-Lévesque] avaient été mises en oeuvre. Seule la recommandation sur les 'distinctions' (que renferme un rapport spécial jamais publié) est restée lettre morte jusqu'en 1967 lorsque le gouvernement de M. Pearson l'a adoptée en principe. Aucune autre commission canadienne n'a, de tout temps, produit un effet aussi immédiat et n'a suscité autant de transformation »<sup>4</sup>. De son côté, Paul Litt, bien que s'inscrivant en faux contre certains aspects de cet énoncé, affirme que « il est indéniable que la Commission Massey a exercé une influence importante dans les quatre domaines de ses activités » et que « la véritable incidence de la Commission Massey ressort moins de ses principales réalisations que de son effet général sur les mentalités du public et les politiques du gouvernement »<sup>5</sup>. La Commission a joué un rôle primordial dans l'établissement de la Bibliothèque nationale en 1953, ses recommandations à cet égard s'appuyant dans l'ensemble sur de nombreux mémoires dont celui de la Canadian Library Association (CLA), de l'Association canadienne des bibliothécaires de langue française et de bien d'autres groupes.

Compte tenu de l'importance des activités de la Commission et de son incidence sur le soutien, l'avancement et l'expansion de la culture au Canada, la Bibliothèque nationale a décidé, en janvier 1998, de numériser le rapport de la Commission et certains documents connexes afin de les faire paraître dans son site Web en tant que l'un de ses projets de numérisation<sup>6</sup>, offrant ainsi un accès accru à ces documents fondamentaux, particulièrement utiles aux chercheurs et aux étudiants en études canadiennes. Par ce projet, la Bibliothèque souligne en outre deux cinquantenaires marquants : la mise sur pied de la Commission comme telle en 1949, et la création du Centre bibliographique canadien, fondement de la Bibliothèque nationale instituée en 1950.

National Library

News



## ÉDITRICE

Margo Wiper

## RÉDACTRICE EN CHEF

Gwyneth Evans

## RÉDACTION

Jean-Marie Brière

Rhonda Wilson

## PRODUCTION

Roseanne Ducharme, Denis Schryburt

Les **Nouvelles de la Bibliothèque nationale** sont publiées 10 fois par année et elles sont distribuées gratuitement à ceux qui en font la demande. Si vous désirez changer votre adresse, S.V.P. retourner votre étiquette d'adresse avec les changements désirés à Marketing et édition, Bibliothèque nationale du Canada, 395, rue Wellington, Ottawa, Canada K1A 0N4. Télécopieur : (613) 991-9871. Internet : publications@nlc-bnc.ca

Les **Nouvelles de la Bibliothèque nationale** sont accessibles aussi au service Web de la Bibliothèque nationale à [www.nlc-bnc.ca/nl-news/fnlnews.htm](http://www.nlc-bnc.ca/nl-news/fnlnews.htm)

Cette publication peut être reproduite sans autorisation à la condition d'indiquer la source en entier. Les anciens numéros des **Nouvelles de la Bibliothèque nationale** peuvent être obtenus en écrivant à l'adresse mentionnée ci-dessus. S.V.P., préciser le(s) volume(s) et numéro(s) désiré(s).

Les **Nouvelles de la Bibliothèque nationale** sont répertoriées dans le Canadian Magazine Index, le Canadian Periodical Index, le Children's Literature Abstracts et sont disponibles en direct dans la base de données Canadian Business and Current Affairs.

Tous les moyens ont été utilisés afin de retracer les détenteurs du droit d'auteur des documents utilisés dans cette publication. Tout oubli est invo-lontaire et la Bibliothèque nationale du Canada est prête à rectifier toute erreur commise par mégarde.

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 1999, représentée par la Bibliothèque nationale du Canada.



Permanence of Paper for Printed Library Materials, ANSI Z39.48-1992. Le logo de la Bibliothèque nationale du Canada s'inspire de la murale « La Connaissance/Knowledge » créée par Alfred Pellan pour la salle de référence de la Bibliothèque nationale.



### ÉTENDUE DU PROJET

Le projet comportait deux volets : d'abord, la numérisation du texte intégral du *Rapport* de la Commission royale en anglais et en français et d'un certain nombre de mémoires officiels présentés à la Commission; puis, le volet de la recherche appliquée, soit l'étude de la mise en application de la première version de la norme de métadonnées du Système de localisation de l'information du gouvernement (GILS). Parallèlement, on a procédé à l'examen de la précision de la conversion du contenu textuel à la forme numérique. Le manuscrit des études spéciales et la plupart des lettres reçues ont été exclus du projet. Étant donné le temps et les ressources limités, on a dû abandonner l'idée de numériser au moins certaines des études publiées.

### NUMÉRISATION DU RAPPORT

Deux petites équipes ont vu à la numérisation du rapport : l'une à Victoria (C.-B.), chargée de la numérisation de la version anglaise, et l'autre à Saint-Alphonse-Rodriguez (Québec) pour la numérisation de la version française. Afin d'assurer l'uniformité des deux conversions, les équipes devaient suivre le même modèle en HTML. Vu que les équipes étaient à des endroits distants l'un de l'autre de plus de 3 000 kilomètres et qu'aucune rencontre n'était prévue, la coordination des activités s'est effectuée par l'entremise d'Internet et de communications par téléphone, télécopieur et messenger. Tout un défi en somme ! Mais un mode de fonctionnement assez efficace dans l'ensemble. La conversion et le codage des tableaux du rapport se sont révélés les tâches les plus difficiles de la numérisation, principalement en ce qui concerne l'uniformité des versions française et anglaise du rapport. Des membres du personnel de la Bibliothèque nationale ont participé à l'étape de codage des tableaux des deux équipes afin d'assurer l'homogénéité de la présentation de tout le rapport.

La fidélité au texte original constituait le paramètre souverain de la conversion. Afin d'y parvenir, on a procédé à deux lectures d'épreuves; les

équipes ont effectué la première, tandis que les réviseurs de la Bibliothèque nationale du Canada ont assuré la seconde, parcourant les textes d'un regard neuf. Les erreurs typographiques contenues dans le rapport original publié ont été reproduites dans la version électronique accompagnées du mot *[sic]*. De brèves notes de la rédaction ont été ajoutées lorsque l'erreur dans le texte original était susceptible de nuire à la compréhension.

### INDEX

La version électronique incorpore l'index du rapport original tout en comportant des liens entre les rubriques ou mots-clés de l'index et les pages appropriées du texte. Tout d'abord, on a fixé des ancrages hypertextes dans les pages du corps du texte du rapport. Un programme par lots a généré les liens hypertextes (de chaque mot-clé de l'index à la page appropriée du rapport). Environ deux pour cent des mots-clés de l'index ne se sont pas prêtés à ce processus, et l'on a dû les coder manuellement. Même en tenant compte du temps consacré à l'analyse des mots-clés de l'index, à la conception du programme, au codage, au débogage, à la conversion par lots et à la création manuelle des liens résiduels, ce processus a permis de réduire de moitié la durée de la numérisation de l'index.

### NUMÉRISATION DES MÉMOIRES

La version électronique des mémoires a été établie, en mettant l'accent sur l'exactitude du contenu plutôt que sur la reproduction de la mise en page. Dans le cadre de ce projet de numérisation, la Bibliothèque nationale a eu l'occasion inattendue de combler certaines lacunes de ses collections de mémoires. Ainsi, l'exemplaire du mémoire de la Canadian Library Association que possède la Bibliothèque est dépourvu de certaines des annexes. Il a été possible de repérer la plupart des annexes manquantes dans d'autres sources et de compléter le mémoire. La version électronique en réseau constitue donc une version plus complète que la version imprimée. Parmi les mémoires numérisés, mentionnons

celui de l'Association canadienne des bibliothécaires de langue française, de l'American Federation of Musicians of the United States and Canada, de l'Association canadienne des éducateurs de langue française, du Conseil canadien pour la reconstruction par l'UNESCO, du Calgary Allied Arts Centre, du Jardin botanique de Montréal, et de la Nova Scotia Teachers' Union.

### AUTRES ASPECTS DU PROJET

L'étiquetage des métadonnées (renseignements sur les auteurs, les sujets, les dates, les résumés, les titres, etc.) intercalées dans les fichiers HTML a été réalisé à l'aide de la première version de la norme canadienne du Système de localisation de l'information du gouvernement (GILS). On voulait ainsi évaluer les effets de la création de métadonnées intercalées, les ressources nécessaires à cette tâche et les aspects relatifs à l'élargissement de l'accès au contenu. Intercaler des métadonnées aux fichiers HTML pourrait faciliter le repérage de ressources dans Internet. Par opposition aux bases de données, « l'intercalation » rend possible la détection des métadonnées par les moteurs de recherche commerciaux, qui peuvent en retour les indexer en vue du dépistage de l'information. À l'heure actuelle, bien que peu de moteurs de recherche commerciaux soient aptes à indexer des métadonnées intercalées, on prévoit que cela se fera de plus en plus compte tenu qu'un nombre croissant de sites Web renferment des métadonnées intercalées dans leurs fichiers HTML.

À titre d'essai, on a introduit certaines variables dans l'étude de l'application de la norme GILS. Ces variables comprennent l'ajout de résumés, de listes détaillées d'auteurs ou d'organisations participantes à divers fichiers HTML. Le processus de numérisation constitue une excellente occasion de créer des métadonnées, surtout lorsque la personne qui numérise (conversion, codage, lecture d'épreuves) un document particulier crée également les métadonnées. Dans le cadre de ce projet, on a créé « manuellement » les métadonnées, mais il est indéniable que la génération automatisée des métadonnées



intercalées augmenterait l'efficacité du processus et accroîtrait la précision et l'homogénéité des fichiers<sup>7</sup>.

#### COÛT DE LA PAGE

Le coût unitaire moyen de la conversion, du codage et de la lecture d'épreuves initiale s'élève à un peu plus de 0,02 \$ le mot, soit 10,31 \$ la page (qui compte en moyenne 460 mots); quant à la seconde lecture d'épreuves, elle représente un coût de 3,20 \$ la page. Les tarifs accordés aux équipes de numérisation correspondent à ceux du programme Collections numérisées de Rescol. La conversion, la lecture d'épreuves, l'étiquetage des métadonnées, le débogage et la révision de chaque page a nécessité environ une heure-personne. D'autre part, la somme de travail qu'a demandé la conversion des très nombreux tableaux du rapport compte pour une grande partie du coût total du projet. En effet, la conversion des tableaux en fichiers HTML présente un grand risque d'erreurs et prend énormément de temps. Les deux versions du rapport, en anglais et en français, comportaient chacune plus de 80 pages d'annexes, dont la majorité constituaient des tableaux. Leur conversion a donc demandé beaucoup de travail.

Dans la mesure du possible, les pages de chaque chapitre ont été rassemblées dans un fichier HTML, mais il a fallu répartir les longs chapitres en deux fichiers HTML ou plus afin de raccourcir la durée du téléchargement. Le fait de regrouper les pages d'un chapitre permet aux utilisateurs d'imprimer et de lire tout un chapitre à la fois en mode hors ligne, de même que cela permet de mieux suivre le fil du texte. Les notes en bas de page ont été regroupées en un fichier HTML, respectant ainsi la présentation du rapport original. Une fois téléchargées et stockées dans la mémoire du navigateur de l'utilisateur, elles apparaissent rapidement à l'écran lorsque la case des notes en bas de page est cochée. Le seul désavantage de cette façon de procéder est lié à la mesure du taux d'utilisation : tout bien considéré, cette façon de faire ne permet pas d'obtenir autant de données statistiques sur le nombre de pages téléchargées du site Web que les sites qui n'offrent d'autre

choix à l'utilisateur que de télécharger une page à la fois.

#### AMÉLIORATIONS FUTURES

Lorsque l'on disposera des ressources suffisantes, on prévoit apporter les améliorations suivantes au site :

- Modifications sur le plan du GILS : à la suite de la mise en oeuvre initiale du GILS canadien, le gouvernement fédéral a modifié la norme, puis l'a approuvée. Par conséquent, il faut mettre à jour les métadonnées intercalées du GILS. Cette tâche s'effectue selon les ressources disponibles.
- Biographies : plus tôt cette année, on a ajouté au site une notice biographique sur Vincent Massey rédigée par Don Carter, bibliothécaire de référence principal des Services de recherche et d'information. La Bibliothèque entend ajouter des notices biographiques sur les autres commissaires plus tard cette année.
- Études et mémoires : il s'agit d'augmenter le nombre de mémoires numérisés tout en numérisant les documents déjà sélectionnés qui n'ont pu être numérisés faute de temps et de ressources.
- Ancrages de paragraphe : des ancres hypertextes de paragraphe sont insérés dans des études qui ont été converties mais pas encore étiquetées. Cela permettra à un utilisateur de créer un lien dans un document externe (par exemple, dans une note en bas de page d'une thèse ou d'un essai) menant à un paragraphe précis d'une étude. Nous espérons que ces améliorations peu coûteuses seront utiles.

#### REMERCIEMENTS

Des projets de cette envergure se concrétisent grâce à la participation de nombreux collaborateurs. La Bibliothèque nationale tient à exprimer sa gratitude au programme des « Collections numérisées du Canada » d'Industrie Canada <[www.schoolnet.ca/collections/](http://www.schoolnet.ca/collections/)><sup>8</sup> pour le financement du projet, qui constitue

l'un des nombreux projets de la Bibliothèque nationale qu'il a parrainés et fait paraître dans son site Web. La Bibliothèque remercie également Bell Canada de l'appui accordé par l'entremise de l'alliance Stentor, M. Paul Litt de ses aimables suggestions quant à la numérisation de certains mémoires, M<sup>me</sup> Anita M. Vandebeld et les membres du comité de direction de l'Organization for the History of Canada qui ont fourni le nom de plusieurs personnes-ressources dans le milieu des chercheurs. Enfin, la Bibliothèque exprime, bien entendu, sa plus vive gratitude au Bureau du Conseil privé qui a autorisé la numérisation du rapport ainsi que des études et des mémoires présentés à la Commission.

Nous aimerions que vous nous fassiez part de vos commentaires. Donc, si vous avez des observations sur ce projet ou d'autres projets de numérisation de la Bibliothèque nationale, ou si vous désirez obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

Doug Hodges  
Agent de la planification et de la politique de la base de données  
Gestion des ressources en information  
Bibliothèque nationale du Canada  
395, rue Wellington  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0N4  
Tél. : (613) 947-5888  
Télec. : (613) 996-3573  
Courriel : [doug.hodges@nlc-bnc.ca](mailto:doug.hodges@nlc-bnc.ca)

#### Notes

<sup>1</sup> Commission royale d'enquête sur l'avancement des arts, lettres et sciences au Canada. 1949-1951, *Rapport*, Ottawa, Imprimeur du Roi, 1951, xxiii-517 p. Dans le site Web à l'adresse <[www.nlc-bnc.ca/massey/ftable.htm](http://www.nlc-bnc.ca/massey/ftable.htm)>.

<sup>2</sup> *Les arts, lettres et sciences au Canada, 1949-1951 : recueil d'études spéciales préparées pour la Commission royale d'enquête sur l'avancement des arts, lettres et sciences au Canada*, Ottawa, Imprimeur du Roi, 1951, vii-430 p.

<sup>3</sup> Godfrey, John, et Rob McLean, *The Canada We Want: Competing Visions for the New Millennium*, Toronto, Stoddart, 1999, p. 43-44.

<sup>4</sup> Bissell, Claude. *The Imperial Canadian: Vincent Massey in Office*, Toronto, University of Toronto Press, 1986, p. 233.

<sup>5</sup> Litt, Paul. *The Muses, the Masses, and the Massey Commission*, Toronto, University of Toronto Press, 1992, p. 247.

<sup>6</sup> Pour obtenir la liste des projets de numérisation de la BNC (particulièrement ceux portant sur la numérisation et les expositions virtuelles), consultez son site Web à l'adresse <[www.nlc-bnc.ca/digiproj/fdigiact.htm](http://www.nlc-bnc.ca/digiproj/fdigiact.htm)>.

<sup>7</sup> Depuis l'exécution de l'essai, la norme GILS du gouvernement canadien a été modifiée. Par

conséquent, on est en train d'adapter la syntaxe des métadonnées intercalées du projet à la nouvelle version de la norme. Pour plus de renseignements sur la norme GILS canadienne, consultez le site Web à l'adresse <[www.gils.gc.ca](http://www.gils.gc.ca)>.

<sup>8</sup> Récemment, le programme des Collections numérisées Rescol a été rebaptisé « programme des Collections numérisées du Canada ». L'URL est toujours le même <[www.schoolnet.ca/collections/](http://www.schoolnet.ca/collections/)>. ◆

## De la Collection des livres rares...

par Michel Brisebois,  
conservateur des livres rares

William George Beers, 1841-1900  
*Lacrosse, the National Game of Canada.*  
Montreal : Dawson Brothers, 1869, xvi-256 p.

Ce fut le père Jean de Brébeuf qui, en 1683, observa une joute de crosse entre des tribus algonquines de la vallée du Saint-Laurent. Les Autochtones la nommait « *baggataway* », ce qui veut dire « balle », mais Brébeuf préféra « la crosse » d'après la forme du bâton qui lui rappelait une crosse d'évêque. Pour les Autochtones, le jeu était un rite religieux et servait à entraîner les jeunes guerriers. Mis à part quelques joutes symboliques entre Blancs et Autochtones, la crosse ne devint populaire parmi la population blanche qu'à la Confédération.

William George Beers (1841-1900), un des plus éminents dentistes au Canada, fut responsable, durant la période allant de la Confédération à la Grande Guerre, de la grande popularité de ce sport. Beers vit la nécessité de réglementer ce sport, souvent indiscipliné et violent, et d'y



introduire un élément scientifique qui, croyait-il, serait un moyen pour les jeunes gens, incluant les jeunes femmes, de former leur caractère. Il publia les règlements en 1860 et, au moment de la Confédération, il avait commencé une

campagne pour faire de la crosse le sport national du Canada. Ardent nationaliste, Beers soutenait que le cricket, qui était le sport d'été le plus populaire au Canada à l'époque, n'était pas digne de ce titre parce qu'il avait été importé d'Angleterre.

*Lacrosse, the National Game of Canada*, le premier livre sur la crosse publié au Canada, fut le point culminant de ses efforts. L'ouvrage contient des chapitres sur l'histoire du sport, une description précise de l'équipement, des différentes positions et de l'adresse



nécessaire. Les règlements du sport sont repris en appendice. L'édition est agrémentée d'un frontispice sur double page qui est une mosaïque de douze petites photographies originales par William Notman, le photographe montréalais bien connu, montrant des joueurs dans différentes positions. Les photographies de studio montrent aussi comment Notman utilisait des toiles de fond peintes pour simuler des prises d'extérieur.

Cette publication est un exemple relativement ancien de l'utilisation de la photographie originale pour illustrer les livres en remplacement de la gravure sur bois traditionnelle. Plus tard, une nouvelle technologie remplaça les originaux très



coûteux par des reproductions de photographies. Même si Beers proclamait que la crosse avait été officiellement adoptée comme sport national au Canada, le Parlement canadien n'adopta jamais une telle loi. La popularité de la crosse augmenta considérablement au Canada et même à l'étranger jusqu'à la Première Guerre mondiale, alors qu'elle

commença à céder du terrain au baseball. On se souvient aujourd'hui de William George Beers à la fois comme le « père de la crosse » et aussi comme le dentiste le plus réputé de son époque.

Cet ouvrage important fait partie, avec plus de 200 autres livres, brochures, feuillets et affiches, de l'exposition de la Bibliothèque nationale du Canada

intitulée *Impressions : 250 ans d'imprimerie dans la vie des Canadien(ne)s*. Elle est présentée jusqu'au 7 janvier 2000 dans la salle d'exposition principale, au 395, rue Wellington, à Ottawa. L'entrée est libre. Une version Web de l'exposition est accessible à l'adresse suivante : <[www.nlc-bnc.ca/events/twofift/fimprint.htm](http://www.nlc-bnc.ca/events/twofift/fimprint.htm)>. ♦



## Établissement du Nunavut et dépôt de ses publications

par Chantal Métivier,  
chef, Unité des acquisitions des publications officielles,  
Acquisitions et services bibliographiques

### Nouveau territoire et gouvernement

Sans conteste, le 1<sup>er</sup> avril 1999 demeurera dans les annales une date historique pour le peuple inuit : la création d'un nouveau territoire dans le Nord canadien, le Nunavut. Il s'agit du premier changement à la carte du Canada depuis que Terre-Neuve a joint la Confédération en 1949.

Nunavut signifie « notre terre » en inuktitut, la langue inuite. Fait étonnant, puisqu'il englobe l'Arctique central et l'Arctique de l'Est, le territoire représente le cinquième de la superficie du Canada avec une population totale d'environ 25 000 habitants, dont 85 p. 100 sont Inuits. Iqaluit en est la capitale. Sans aucun doute, on peut affirmer que la création du Nunavut aura redéfini le Canada autant sur le plan géographique, que politique et historique.

Outre ce nouveau territoire, le Nunavut étrenne son propre drapeau dont l'emblème est représenté par l'inuksuk symbolisant les monuments de pierre qui guident les gens sur leur chemin, et accompagné de l'étoile Polaire, le Niqirtsuituq. Les couleurs bleu et or symbolisent les richesses de la terre, de la mer et du ciel, le rouge représente le Canada.

La structure de l'administration gouvernementale comprend 10 ministères

décentralisés dans 11 collectivités différentes. De cette façon, il sera plus facile de répondre aux besoins de chaque communauté répartie aux quatre coins de ce vaste territoire. Autre fait intéressant, ce nouveau territoire compte utiliser un style gouvernemental axé sur la recherche



de consensus. On y encourage donc la participation de chaque citoyen.

### DÉPÔT DES PUBLICATIONS

Le travail a déjà été amorcé afin d'établir des liens avec les gens du milieu de l'édition de chacun des ministères du nouveau gouvernement, mais pour le moment, certains ne se sont pas encore remis du rémue-ménage, ajustement oblige. On retrouve d'ailleurs au Nunavut des ministères d'importance — notamment celui des Ressources, de la Faune et du Développement économique ainsi que celui de la Santé et des Services

sociaux — dont les publications vont venir enrichir notre collection de documents officiels. En outre, la Bibliothèque nationale a déjà dans ses collections un large éventail de documents des Territoires du Nord-Ouest et même plusieurs vidéos traitant de la vie inuite, produits par l'Office national du film.

L'Unité de l'acquisition des publications officielles exerce son mandat de façon « universelle », c'est-à-dire qu'elle tente d'acquiescer tous les types de documents, autant les imprimés que les autres supports disponibles tels que cédéroms, disquettes, enregistrements vidéo et documents en braille. Par ailleurs, une des principales tâches consiste à sensibiliser le plus de gens possible à l'importance de déposer les publications à la Bibliothèque nationale afin de les rendre accessibles autant pour une utilisation immédiate que pour les générations à venir.

Dans un premier temps, pour ce qui est des publications officielles fédérales, il s'agit d'expliquer clairement aux ministères, sociétés d'État, organisations internationales canadiennes et tribunaux certaines dispositions du règlement relatif au dépôt légal, et dans un deuxième temps, de conclure des ententes avec les gouvernements provinciaux et territoriaux. Les relations sont positives en ce qui a trait à la sauvegarde du patrimoine canadien de l'édition.

Un autre aspect que l'Unité doit surveiller continuellement est l'avènement d'une fusion, une scission de ministères ou même un changement de nom de collectivité. Le personnel de la Bibliothèque doit toujours être aux aguets des réaménagements gouvernementaux afin de s'assurer que la relation établie avec un ministère et l'envoi des



publications n'en soient affectés. En effet, il peut s'avérer difficile de retracer et d'obtenir les publications non déposées lors de ces réaménagements. Viennent également s'ajouter, entre autres, les changements au niveau du personnel, des numéros de téléphone et des adresses de courrier électronique.

Pour remédier le plus possible à ces éventualités, le personnel de la Bibliothèque utilise une méthodologie « proactive » en essayant de prévoir ces

situations et en demeurant à l'affût des changements qui surviennent dans les ministères.

Si vous désirez rassasier votre curiosité sur le Nunavut voici quelques sites intéressants à visiter :

<[arcticcircle.uconn.edu/ArcticCircle/SEEJ/Nunavut/](http://arcticcircle.uconn.edu/ArcticCircle/SEEJ/Nunavut/)>  
 <[www.arctic-travel.com/people.html](http://www.arctic-travel.com/people.html)>  
 <[www.nunatour.nt.ca/govern.html](http://www.nunatour.nt.ca/govern.html)>  
 <[npc.nunavut.ca/eng/nunavut/](http://npc.nunavut.ca/eng/nunavut/)>

Pour de plus amples renseignements sur le dépôt des publications officielles à la Bibliothèque nationale ou sur le travail de l'Unité, communiquer avec :

Chantal Métivier  
 Téléphone : (819) 994-6874  
 Télécopieur : (819) 953-8508  
 Courriel :  
[chantal.metivier@nlc-bnc.ca](mailto:chantal.metivier@nlc-bnc.ca) ◆



LE NUNAVUT :

## Révisions apportées aux *Canadian Subject Headings*, au *Répertoire de vedettes-matière*, à la *Classe FC*, à la *Classification décimale Dewey* et au format MARC

**L**e nouveau territoire canadien du Nunavut fut établi le 1<sup>er</sup> avril 1999 à même les terres constituant les Territoires du Nord-Ouest. Le territoire formant la partie restante des Territoires du Nord-Ouest continuera d'utiliser le même nom jusqu'à ce que les résidents se prononcent par vote sur une nouvelle constitution, laquelle nécessitera ensuite une approbation législative fédérale.

### Vedettes de noms et vedettes-matières

Les vedettes de noms pour ces territoires sont établies à Nunavut et Territoires du Nord-Ouest. Ces vedettes peuvent être également assignées comme vedettes-matières et en tant que subdivisions géographiques dans cette même forme. Lorsqu'elles sont utilisées comme qualificatifs, les formes seront (Nunavut) et (T. N.-O.).

On apporte présentement des modifications aux *Canadian Subject Headings* ainsi qu'au *Répertoire de vedettes-matière* afin qu'ils reflètent ce changement.

Des renseignements plus précis concernant la pratique de la Bibliothèque nationale face à ces changements se trouvent dans le site Web de la Bibliothèque nationale à l'adresse suivante :  
 <[www.nlc-bnc.ca/catalog/fnunsubj.htm](http://www.nlc-bnc.ca/catalog/fnunsubj.htm)>.

### Classe FC : cadre de classification de l'histoire du Canada

La *Classe FC* a fait l'objet d'une révision et inclut une nouvelle section pour le Nunavut : FC4301 - FC4350. *Classe FC : Ajouts et modifications #2* renferme ces modifications et est

disponible dans le site Web à l'adresse suivante : <[www.nlc-bnc.ca/pubs/abs/fclassfc.htm](http://www.nlc-bnc.ca/pubs/abs/fclassfc.htm)>.

### Classification décimale Dewey (CDD 21)

La Bibliothèque nationale, en consultation avec le personnel de rédaction de la *Dewey Decimal Classification*, a révisé la notation géographique —719 Territoires du Nord de la Table 2 afin d'y insérer une nouvelle notation pour le Nunavut (—7195) et elle a révisé la notation pour les Territoires du Nord-Ouest (—7193), tel que redéfinis. Les sites Web de la Bibliothèque nationale et de l'OCLC Forest Press affichent l'information complète à ce sujet. L'Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), l'éditeur de la version française de la *Classification décimale Dewey*, incorporera ces révisions dans les mises à jour à la version française.

### Codes MARC

De nouveaux codes de pays et d'aire géographique ont été définis pour les notices MARC.

Les nouveaux codes attribués au Nunavut sont :  
 nuc (code de pays)  
 n-cn-nu (code d'aire géographique)



Les codes attribués aux Territoires du Nord-Ouest demeureront les mêmes :  
 ntc (code de pays)  
 n-cn-nt (code d'aire géographique)

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Margaret Stewart  
 Division des normes et soutien  
 Acquisitions et services bibliographiques  
 Téléphone : (819) 994-6900  
 Télécopieur : (819) 953-0291  
 Courriel :  
 catalogue.normes@nlc-bnc.ca ◆

### Nunavut - abréviation postale

Pour compléter l'information concernant les changements reliés au Nunavut, la Société canadienne des postes a annoncé que la présente abréviation à deux lettres, NT, demeurera valide pour le moment, pour le Nunavut et les Territoires du Nord-Ouest.



## Des défis en désacidification de masse

*Réal Couture,  
 chef de la section de désacidification,  
 Gestion des ressources en information*

### INTRODUCTION

Le système de désacidification de masse fonctionne depuis 18 ans et avait été mis en place par l'ancienne Division de la conservation des Archives nationales du Canada. Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 1997, il est sous la gouverne de la Bibliothèque nationale du Canada. Au cours de ces années, le système de désacidification a dû relever de nombreux défis. Le premier, et le plus important, est de s'occuper du problème lié à la lente détérioration et aux changements touchant la structure moléculaire se produisant dans le papier acidifiant, utilisé pour la publication de plusieurs documents faisant partie des collections de la Bibliothèque. Tout aussi importantes ont été les tâches d'analyse et d'expérimentation, de mise en place de critères et de procédures, de fabrication d'équipement fait sur mesure, d'évolution et d'élaboration de solvants adéquats devant servir au traitement. Ces défis doivent être relevés afin d'atteindre le niveau et la qualité de désacidification nécessaires à la conservation et à la protection du patrimoine canadien de l'édition.

L'obtention des ressources nécessaires à l'utilisation du plein

potentiel du système a aussi constitué un défi important. En raison de la nature même du processus de désacidification, il a fallu s'assurer que, quel que soit le procédé de traitement massif des

documents imprimés utilisé, il devait respecter les changements aux lois et règlements promulgués par le gouvernement du Canada et de la province de l'Ontario afin de contrer l'appauvrissement de l'ozone et le réchauffement de la planète. Jusqu'au mois de décembre 1997, date de l'introduction d'un nouveau solvant dans la méthode de traitement, la baisse d'utilisation de substances



Photo : Stephen Homer



appauvrissantes de l'ozone (SAO) s'est révélée une préoccupation majeure. Vouloir assurer l'accès à long terme aux publications canadiennes est une mission d'intérêt public, mais cette mission doit tenir compte des préoccupations sociétales concernant la protection de l'environnement.

### RÉALISATIONS

À la fin des années 70, afin de conserver le patrimoine canadien imprimé sur papier plus rapidement que par les méthodes conventionnelles, un programme de désacidification de masse fut instauré dans le but de protéger nos livres et documents contre l'effet de l'acide. Ainsi, de 1981 à 1986, les efforts de désacidification de masse furent dirigés surtout vers la recherche et le développement. Nous devons nous montrer prudents quant au matériel à traiter, car certaines encres et certains matériaux de reliure pouvaient être altérés par le traitement, dont une étape cruciale exige que les documents soient immergés dans une solution de gaz liquéfiés. À cette époque, nous devions tester un à un tous les documents destinés au traitement afin d'éviter des dommages irréversibles. Cela nous permettait en même temps de nous familiariser avec le

Tableau 1

Année*	Nombre de documents désacidifiés
1987	17,869
1988	21,101
1989	32,666
1990	38,162
1991	53,408
1992	135,490
1993	220,160
1994	204,486
1995	32,147
1996	45,648
1997	15,605
1998	32,722

\*Pour des raisons de constance, ces données sont établies selon l'année civile.

Depuis que le programme de désacidification de masse existe, plus de 925 000 volumes de la collection de la Bibliothèque ont été désacidifiés à l'aide

Afin de récupérer le maximum de solvant, différents solvants ont été créés au cours des années.

La première formule de la solution de désacidification employait comme gaz le mélange spécial CFC 12/113 pour disperser le carbonate méthylique de méthoxy magnésium (CMMM). Cette solution fut utilisée jusqu'en 1993. Lors de nos essais, il nous a semblé que nous pourrions atteindre de meilleurs résultats si l'on réduisait la pression dans la cuve pendant le traitement. Il fallait donc trouver un gaz liquéfié qui soit compatible et qui pourrait être utilisé sous une pression beaucoup moins élevée pour donner le résultat recherché. Le fournisseur a donc ajouté un pourcentage d'un autre réfrigérant, ce qui rendait les opérations plus sécuritaires pour le personnel tout en donnant un résultat acceptable. Cependant, la récupération des solvants était plus difficile à cause d'une évaporation plus lente.

Au cours de l'année 1993, une étude de faisabilité fut entreprise pour remplacer les chlorofluorocarbures (CFC), dont le bannissement était prévu pour janvier 1996<sup>1</sup>. Ces derniers furent remplacés par les hydrochlorofluorocarbures (HCFC)<sup>2</sup>, le seul autre produit que le manufacturier ait réussi à mélanger à cette époque. Ce changement augmenta légèrement la quantité de solvant récupéré. Avec toute l'expérience acquise au cours des douze années précédentes, puis en effectuant des modifications au réglage des commandes électriques, nous avons pu surmonter les difficultés causées par la pression et nous avons commencé à augmenter graduellement notre taux de récupération de solvant.

En décembre 1995, il a fallu épurer le système de toute trace de CFC et commencer à n'utiliser que la formule HCFC. Les résultats de récupération se sont alors avérés plus encourageants. Néanmoins, nous ne pouvions pas récupérer de quantités plus importantes de solvant sans allonger le temps de chaque cycle, faisant ainsi passer le nombre de cycles de cinq à quatre par jour. Et en 1996-1997, toutes les composantes du système sont examinées afin de détecter toute fuite, si légère soit-elle. En étudiant toutes les

## Près d'un million de documents ont subi le traitement jusqu'à présent.

matériel pouvant subir le traitement et aussi d'identifier le matériel non traitable. Au tout début, les pronostics quant à la capacité de production du système avaient été établis à environ 240 000 documents par année à la condition de fonctionner 24 heures sur 24 avec les effectifs adéquats et suffisamment de solvant. Le système n'a été employé à sa pleine capacité que de 1992 à 1995. À cause de réductions budgétaires, la Bibliothèque nationale fut contrainte de limiter l'utilisation du système à un seul quart de travail par jour, à partir d'avril 1995. Le tableau 1 ci-dessous établit les variations de la productivité au cours des années.

de ce système. Près d'un million de documents ont subi le traitement jusqu'à présent. Bien que ce nombre soit significatif, plusieurs documents risquent de se détériorer faute de traitement.

### DÉVELOPPEMENT ET RÉCUPÉRATION DES SOLVANTS

L'importance de la récupération du solvant comprend deux volets : étant donné le coût élevé du solvant, pour des raisons purement économiques, les pertes doivent être minimisées; nos responsabilités face à l'environnement sont par contre aussi importantes, tel que stipulé dans le Protocole de Montréal.



possibilités, nous avons encore une fois allongé l'étape de la récupération du solvant, ce qui a eu pour conséquence de réduire le nombre de cycles à trois par jour.

Nous aurions pu utiliser la formule HCFC jusqu'en l'an 2000, alors que ces derniers seront bannis en Ontario, mais le fournisseur de la solution proposa de faire l'essai d'une formule chimique utilisant des hydrofluorocarbures (HFC)<sup>3</sup>. Les essais se sont avérés fructueux et même bénéfiques. En effet, les encres qui étaient affectées par les solutions antérieures demeurent stables dans la solution, qui a été nommée *good news formula*. Les matériaux tels les poly-chlorures de vinyle (PCV) utilisés pour les reliures et les brochures photocopiées, et bien sûr, le papier alcalin, constituent la liste de matériaux présentement exclus du traitement. Il est permis de croire que certaines modifications au système pourraient éliminer ces exclusions.

Tableau 2

Année*	Pourcentage de solvant recouvré**
1991	30,3
1992	32,3
1993	36,6
1994	40
1995	53,5
1996	71,7
1997	88,1
1998	93,5

\* Pour des raisons de constance, ces données sont établies selon l'année civile.

\*\* Ce solvant est alors expédié en vue d'être recyclé.

Selon la porosité du papier traité dans une période donnée, les statistiques des derniers six mois ont montré que désormais, plus de 93 p. 100 des solvants pouvaient être récupérés.



À l'automne 1998, la Division des programmes fédéraux d'Environnement Canada nous a recommandé de tenter de récupérer les quelque 6,5 p. 100 manquants. Nous avons confié cette mission à des spécialistes de Toronto qui utilisent un matériel absorbant qui ne retient que les molécules du réfrigérant. Les essais ont débuté le 1<sup>er</sup> février 1999, mais les résultats ne sont pas très concluants. Le rapport final de ces essais déterminera si la quantité de réfrigérant récupéré par cette méthode justifie l'installation d'un système et l'achat de services de désorption.

#### CONCLUSION

Les résultats obtenus, tant du point de vue de la productivité que de la récupération des solvants, sont très encourageants. Le système actuel est un prototype qui fut installé en 1979 et avec lequel nous avons relevé des défis de taille. Il est certain qu'en fonctionnant à plein régime avec toutes les ressources nécessaires, nous pourrions obtenir une plus grande efficacité de conservation massive des imprimés destinés aux générations futures. Nous pouvons maintenant compter sur une méthode qui nous permette de prolonger de façon certaine la durée de nos collections de

livres tout en respectant l'environnement. L'expérience acquise avec le système actuel et la technologie moderne nous garantissent des résultats très prometteurs.

L'expansion de ce prototype pourrait devenir notre prochain défi, parce que ce prototype ne pourra traiter à lui seul les nombreux documents qui, faute de désacidification, sont toujours menacés et qui seront devenus friables d'ici 25 ou même 20 ans.

#### Notes

<sup>1</sup>Le bannissement des CFC avait été décrété pour le 1<sup>er</sup> janvier 1996 par le Protocole de Montréal.

<sup>2</sup>Le potentiel d'appauvrissement de la couche d'ozone (PACO) de la formule CFC (R-12 et TF-113) est 1,0 et 0,8 et celle de la formule contenant seulement les HCFC (R-22) est 0,055. Ces facteurs sont tirés du texte de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement*, « Règlement sur les substances appauvrissant la couche d'ozone », annexe I.

<sup>3</sup> Les HFC n'ont aucun effet sur la couche d'ozone, mais peuvent contribuer au réchauffement de la planète. ♦

## NOUVELLE PARUTION

# Le cédérom *Canadiana* prend de l'ampleur en 1999

Barrie Burns,  
Acquisitions et services bibliographiques

Une nouvelle édition de *Canadiana* : la bibliographie nationale sur cédérom paraîtra à l'été de 1999. La première

édition, publiée en juin 1998, comprenait plus de 1,25 million de notices, notamment les notices bibliographiques des publications canadiennes qui ont été consignées dans la bibliographie nationale de la Bibliothèque de 1973 à la fin de 1997, quelque 6 500 notices de cartes, d'atlas et de mappemondes provenant du fichier *Carto-Canadiana* des Archives nationales, ainsi que des notices d'autorité de noms créées par la Bibliothèque nationale et les Archives nationales. L'édition de juin 1999, la première des deux éditions semestrielles prévues en 1999, compte les 1,25 million de notices de l'édition de 1998 auxquelles s'ajoutent plus de 450 000 notices bibliographiques et notices d'autorité de noms de documents canadiens tirées d'AMICUS.

Voici les nouvelles notices du cédérom :

- 80 000 notices bibliographiques et notices d'autorité de noms de la bibliographie nationale actuelle que la Bibliothèque nationale a ajoutées ou modifiées au cours de 1998, de même que toutes les notices que les Archives nationales ont ajoutées à *Carto-Canadiana* ou qu'elles ont modifiées;
- plus de 200 000 notices bibliographiques d'articles figurant dans la bibliographie nationale avant l'automatisation de la Bibliothèque en 1973, la plupart ayant été consignées au cours des grandes conversions rétrospectives du catalogue topographique au cours des années 1990;
- 43 000 notices bibliographiques d'autres publications canadiennes, cataloguées par la Bibliothèque nationale jusqu'en 1998, mais ne figurant pas dans la bibliographie nationale, car elles remontent à la période antérieure à



1950, date du début de la période de référence de la bibliographie nationale actuelle;

- 80 000 notices bibliographiques de documents canadiens d'avant 1901 parues dans la *Bibliographie nationale rétrospective de la Bibliothèque nationale*;
- 77 000 notices bibliographiques de publications figurant dans *Canadiana anciens*, soit les éditions de microformes de documents canadiens d'avant 1920 publiées jusqu'à la fin de 1998 par l'Institut canadien de microreproductions historiques (ICMH).

Toutes les notices bibliographiques et d'autorité de la nouvelle édition, y compris les notices qui figuraient dans la première édition, se présentent sous le nouveau format MARC 21 harmonisé mis au point par la Library of Congress et la Bibliothèque nationale du Canada. Le texte d'aide MARC qui accompagne les

notices bibliographiques s'applique au format MARC 21.

L'édition 1999 du cédérom *Canadiana* a été modifiée de sorte que chaque édition comprend désormais deux disques. On a ajouté un deuxième disque, car il n'y a pas suffisamment d'espace sur le premier disque pour contenir les notices que l'on y versera en 1999. On prévoit que les éditions futures nécessiteront de plus en plus d'espace de stockage.

Dans l'édition de 1999, les notices d'autorité et le texte du format bibliographique MARC figurent sur les deux cédéroms. Quant aux notices bibliographiques, elles sont réparties comme suit :

## Disque 1

- Les publications officielles canadiennes (gouvernements fédéral et provinciaux, autres)
- Les publications en série
- Les enregistrements musicaux et sonores
- La Bibliographie nationale rétrospective antérieure à 1901 de la BNC
- Les notices de *Canadiana anciens* de l'ICMH
- Les notices de *Carto-Canadiana*
- Les notices d'autres documents canadiens d'avant 1970

## Disque 2

- Les notices de documents canadiens publiés après 1969 (à l'exception des articles du disque 1)

Le cédérom *Canadiana* de 1999 couvre un large éventail de documents canadiens publiés, comprenant désormais toutes les notices bibliographiques créées par la Bibliothèque nationale pour les bibliographies nationales actuelle et rétrospective depuis leur création, et les notices d'autres publications canadiennes cataloguées depuis les années 1950. Pour les bibliothèques et les chercheurs, le nouveau cédérom *Canadiana* représente une source bibliographique élargie, étoffée par les notices des Archives nationales et de l'ICMH, leur permettant de repérer des publications canadiennes actuelles et



antérieures. Grâce à la technologie du cédérom, l'accès aux données est à la fois rapide et souple, et se fait selon le mode de recherche traditionnel, à savoir par les caractéristiques connues telles l'auteur, le titre et la vedette-matière, ou suivant un mode de recherche personnalisé, par la combinaison d'une vaste gamme d'éléments de données figurant dans les notices en format MARC 21.

Il est prévu que les éditions futures auront une portée étendue puisqu'elles comprendront d'autres notices bibliographiques de publications canadiennes tirées de la base de données AMICUS. La première édition de 1999 du cédérom *Canadiana* paraîtra à l'été de 1999. La seconde édition de 1999, qui comportera les notices créées au cours de 1999, devrait paraître au début de l'an 2000.

Pour une démonstration du cédérom *Canadiana : la bibliographie nationale*, consultez le site Web de la BNC à l'adresse <www.nlc-bnc.ca/canadiana>, ou si vous désirez obtenir une disquette de promotion, communiquer avec :

Marketing et édition  
Bibliothèque nationale du Canada  
395, rue Wellington  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0N4  
Téléphone : (613) 995-7969  
Télécopieur : (613) 991-9871  
ATME : (613) 992-6969  
Courriel : distribution@nlc-bnc.ca

Pour commander :

*Canadiana : la bibliographie nationale* sur cédérom  
SN2-2/1999-1-MRC  
Prix : 129,95 \$ (139,05 \$ en incluant la TPS à 7 %)

s'adresser à

Travaux publics et Services  
gouvernementaux Canada  
Les Éditions du gouvernement du Canada  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0S9  
Téléphone : (819) 956-4800  
Télécopieur : (819) 994-1498  
Site Web : <publications.tpsgc.gc.ca> ◆

## Le chargement à l'aide de MARA : une année sans précédent

Emilie Lowenberg,  
chef, Division du catalogue collectif

Au cours du mois de mars 1999, la Bibliothèque nationale a procédé au changement de plus de 1,1 million de notices lisibles par machine dans le Catalogue collectif canadien, soit le nombre le plus élevé de notices traitées en un seul mois depuis le début du signalement à l'aide de MARA en 1983. Entre avril 1998 et mars 1999, près de 10 millions de notices MARA ont été traitées, y compris environ 5 millions de notices acquises auprès de A-G Canada (voir ailleurs dans le présent numéro « Expansion du catalogue collectif AMICUS », par Jean-Eudes Bériault). Le chargement « régulier » de fichiers MARA s'est traduit par l'ajout de 1,2 million de nouvelles notices et de plus de 4 millions de nouvelles mentions

de fonds à la base de données. À l'heure actuelle, la base de données du catalogue collectif dans AMICUS contient plus de 11 millions de notices auxquelles sont associées plus de 28 millions de mentions de fonds.

Pour plus de renseignements, communiquer avec :

Emilie Lowenberg  
Chef, Division du catalogue collectif  
Acquisitions et services bibliographiques  
Bibliothèque nationale du Canada  
395, rue Wellington  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0N4  
Téléphone : (819) 997-7990  
Télécopieur : (819) 953-0291  
ATME : (613) 992-6969  
Courriel : emilie.lowenberg@nlc-bnc.ca

### Le saviez-vous ?

- *Rôle des Archives nationales du Canada et de la Bibliothèque nationale du Canada*, le rapport présenté à l'honorable Sheila Copps par M. John English, est maintenant accessible dans le site Web de la Bibliothèque nationale du Canada à l'adresse <www.nlc-bnc.ca> sous la rubrique « Quoi de neuf ».

- Plusieurs exemplaires de l'édition 1998 de *Sigles et politiques de prêt entre bibliothèques au Canada* sont encore disponibles pour la vente aux Éditions du gouvernement du Canada. La prochaine parution est prévue en l'an 2000 seulement. La publication offre de l'information sur les politiques et les services de prêt entre bibliothèques de toutes les

bibliothèques canadiennes qui font partie du système automatisé de prêt entre bibliothèques de la Bibliothèque nationale du Canada.

ISBN 0-660-95976-3  
N° de cat. SN13-2/2-1998F-IN  
Prix : 129,70 (Canada)  
129,70 \$US (autres pays)

Pour commander :

Les Éditions du gouvernement du Canada - TPSGC  
Ottawa (Ontario) K1A 0S9  
Téléphone : (819) 956-4800 ou  
1 800 635-7943  
Télécopieur : (819) 994-1498 ou  
1 800 565-7757  
Internet : <publications.tpsgc.gc.ca>



## Expansion du catalogue collectif AMICUS

Jean-Eudes Bériault,  
coordonnateur principal des systèmes,  
Acquisitions et services bibliographiques

**E**n juillet 1999, moins de 16 mois après le début du chargement, AMICUS compte près de sept des huit millions de notices représentant les mentions de fonds de 46 bibliothèques canadiennes. L'entreprise de taille que constitue le téléchargement des fichiers que la Bibliothèque nationale a acquis auprès de A-G Canada Ltd sera menée à bien dans un temps record.

Par cette acquisition, la Bibliothèque remplit son rôle primordial de faciliter la mise en commun des ressources entre les bibliothèques canadiennes. La sélection des fichiers repose sur les critères d'inclusion établis pour le catalogue collectif canadien, et ils viennent

s'ajouter aux quelque 500 fichiers de bibliothèques canadiennes que renferme actuellement la base de données AMICUS. Les nouvelles acquisitions sont rattachées aux bibliothèques universitaires (p. ex., Université de Toronto, Université de Montréal),

publiques (p. ex., la Bibliothèque publique d'Ottawa, la bibliothèque publique de Saskatoon, la bibliothèque régionale d'Halifax), gouvernementales (p. ex. la bibliothèque du ministère des Finances de l'Ontario, de Revenu Canada) et spécialisées (p. ex. Justice, Law and Society Libraries de l'Alberta, le Justice Institute de la Colombie-Britannique) de toutes les régions du Canada. Pour plus de renseignements sur le téléchargement de ces fichiers, veuillez communiquer avec :

Jean-Eudes Bériault  
Coordonnateur principal des systèmes  
Acquisitions et services bibliographiques  
Bibliothèque nationale du Canada  
395, rue Wellington  
Ottawa (Ontario) K1A 0N4  
Téléphone : (819) 994-6889  
Télécopieur : (819) 953-0291  
Courriel :  
jean-eudes.beriault@nlc-bnc.ca ◆



## Merci de la part d'Accès AMICUS

**L**es nouveaux services Accès AMICUS sur le Web et Accès AMICUS via Z39.50 ont été élaborés grâce au soutien des établissements énumérés ci-dessous. Leurs observations nous ont permis de parfaire le design et la mise en oeuvre de ces nouveaux services. Nous leur en sommes doublement reconnaissants.

### Accès AMICUS sur le Web

Bibliothèque de l'Hôpital  
Hôtel-Dieu-Grace, Windsor (Ontario)  
Bibliothèque de ressources provinciale de  
Terre-Neuve  
Bibliothèque du Parlement  
Bibliothèque publique d'Ottawa  
Bibliothèque publique de Calgary  
Bibliothèque Réginald J. P. Dawson, Ville  
Mont-Royal (Québec)  
Collège Algonquin, Ottawa (Ontario)  
Collège de Maisonneuve, Montréal  
(Québec)  
Conseil de la radiodiffusion et des  
télécommunications canadiennes  
Développement des ressources humaines  
Canada, Services de bibliothèque

École polytechnique de Montréal  
Énergie et Mines Manitoba  
Industrie Canada, Bibliothèque  
Institut canadien de l'information  
scientifique et technique (ICIST)  
Ministère de l'Éducation du Yukon,  
Services de bibliothèque publique  
Ministère de la Santé et des Services  
sociaux, Service de la documentation  
Pêches et Océans, Institut  
océanographique de Bedford,  
Bibliothèque  
RPL Ltée, Bibliothèque, Laval (Québec)  
Service des bibliothèques de l'Ontario  
Université Carleton  
Université Concordia  
Université de l'Alberta, Bibliothèque  
Cameron

Université Laurentienne, Bibliothèque  
J.N. Desmarais  
Université Memorial, Bibliothèque  
Queen Elizabeth II  
Université Royal Roads, Victoria  
(Colombie-Britannique)  
Université Victoria, Bibliothèque de droit  
Priestly

### Accès AMICUS via Z39.50

A-G Canada Limited  
École polytechnique de Montréal  
Institut canadien de l'information  
scientifique et technique (ICIST)  
Library of Congress  
Ministère de l'Éducation du  
Nouveau-Brunswick, Bibliothèque  
Sea Change Corporation  
Université de l'Alberta, Bibliothèque  
Cameron  
Université de la Saskatchewan  
Université Laval  
Université Memorial, Bibliothèque  
Queen Elizabeth II  
Université Simon Fraser  
Université Waterloo ◆



# Le signalement de fonds au Catalogue collectif canadien par des bibliothèques scientifiques

Emilie Lowenberg,  
chef, Division du catalogue collectif

## CONTEXTE

En février 1997, l'Institut canadien de l'information scientifique et technique (ICIST) a informé les bibliothèques canadiennes dont les mentions de fonds de publications en série sont consignées dans le *Catalogue collectif des publications scientifiques en série dans les bibliothèques canadiennes* (CCPSSBC) qu'il ne participerait plus aux activités du catalogue collectif à compter du 1<sup>er</sup> avril 1997. Le personnel de l'ICIST, et par la suite celui de la Bibliothèque nationale du

317 bibliothèques participant au CCPSSBC à la fin de mars 1997, 126, soit 40 pour 100, ont signalé des fonds à la BNC entre avril 1997 et la fin de mars 1999. De ce nombre, 88 procèdent au signalement par l'entremise de MARA (notices lisibles par machine), tandis que les 38 autres ont recours à la fonction Mise à jour des localisations dans Accès AMICUS. Ces 126 bibliothèques comprennent 53 bibliothèques scientifiques qui n'avaient jamais signalé de fonds à la BNC. Le nombre total de bibliothèques scientifiques signalant des publications en série à la BNC s'élève à 163, dont 39 qui n'ont jamais signalé de fonds à l'ICIST. Par ailleurs, 412 bibliothèques canadiennes ont

Bien qu'à l'origine l'objectif consistait à favoriser le signalement des publications scientifiques en série, la BNC a incorporé le signalement de monographies scientifiques...

Canada (BNC), a communiqué avec toutes ces bibliothèques afin de prendre les dispositions nécessaires pour qu'elles amorcent le signalement de leur fonds de publications scientifiques en série à la BNC. À cette période, environ le tiers d'entre elles signalaient déjà leurs autres fonds documentaires au Catalogue collectif canadien de la BNC (voir les *Nouvelles de la Bibliothèque nationale*, mars-avril 1998).

## ÉTAT ACTUEL DU SIGNALEMENT DES PUBLICATIONS SCIENTIFIQUES EN SÉRIE

Au cours des deux dernières années, les membres du personnel de la BNC ont tout mis en oeuvre pour aider les bibliothèques qui signalaient des fonds à l'ICIST à faire la transition. Des

signalé des fonds de publications en série de toutes les disciplines au cours des deux dernières années.

La situation qui prévaut dans les autres bibliothèques qui signalaient auparavant des fonds à l'ICIST, à savoir la proportion résiduelle de 60 pour 100, est la suivante : on s'attend à ce que 58 d'entre elles signalent leurs fonds à l'aide de MARA; 24 autres font l'objet d'un suivi par le personnel de la BNC pour qu'elles utilisent Accès AMICUS afin de signaler leurs publications en série; 54 n'ont encore, pour divers motifs, pris aucune décision quant au signalement; 29 ont indiqué de façon définitive qu'elles ne signaleraient pas leurs fonds; enfin, 26 bibliothèques ne sont plus en service ou ont fermé, et par conséquent, leurs mentions de fonds ont été retirées d'AMICUS.

## SIGNALEMENT DE MONOGRAPHIES SCIENTIFIQUES À LA BNC

Bien qu'à l'origine l'objectif consistait à favoriser le signalement des publications scientifiques en série, la BNC a incorporé le signalement de monographies scientifiques par 12 bibliothèques scientifiques, notamment le Ryerson Polytechnic et le Musée national de l'aviation, et par l'entremise de A-G Canada, celui de 10 fichiers rétrospectifs (l'Université de Toronto, l'Université de Montréal, l'Université du Manitoba et sa bibliothèque médicale, l'Université de Sherbrooke et sa bibliothèque scientifique, la bibliothèque Osler de l'Université McGill, le Musée canadien de la nature, le Musée des sciences et de la technologie et l'Agence spatiale canadienne).

La BNC entend maintenir et étendre ses liens avec le milieu des bibliothèques scientifiques en relançant les bibliothèques qui ont interrompu le signalement et celles qui n'ont pas encore amorcé le signalement de leurs fonds à la BNC. L'établissement tient à respecter son engagement de véritablement soutenir les activités de mise en commun des ressources au Canada et elle incite les bibliothèques canadiennes à participer à ces activités.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

Emilie Lowenberg  
Chef, Division du catalogue collectif  
Bibliothèque nationale du Canada  
395, rue Wellington,  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0N4  
Téléphone : (819) 997-7990  
Télécopieur : (819) 953-0291  
ATME : (613) 992-6969  
Courriel :  
emilie.lowenberg@nlc-bnc.ca ◆



SAVOIR FAIRE

## Les ambassades canadiennes à travers le monde

par Marie-Josée Tolszczuk,  
Services de recherche et d'information

**L**a Bibliothèque nationale est toujours fière de collaborer à la réalisation des projets les plus audacieux. Quand vous prendrez connaissance du sujet de la thèse de doctorat de M<sup>me</sup> Marie-Josée Therrien, vous pourrez sans peine imaginer les heures passées à dépouiller les différents titres de périodiques et de journaux canadiens de la Bibliothèque nationale pour retracer l'actualité gouvernementale et politique des années 20 aux années 90.

Comme son sujet de doctorat dépassait évidemment les frontières du Canada, vous pourrez aussi comprendre que

Nous avons tout d'abord appris que l'on peut distinguer trois grandes périodes dans la construction, l'achat ou la

---

**En résumé, diplomatie, politique, climat des pays hôtes, culture et architectes sont autant d'influences et d'intervenants venus colorer l'architecture de nos ambassades.**

---

nombre d'ouvrages nécessaires à la chercheuse ont dû être localisés par le personnel des services de référence de la Bibliothèque. Nous avons été heureux de partager avec elle le résultat de ses travaux sur les ambassades canadiennes à travers le monde lors du séminaire SAVOIR FAIRE de février dernier.

Sujet fascinant, s'il en est un, que celui de l'architecture des ambassades canadiennes. En compagnie de notre conférencière, nous avons fait un tour d'horizon étonnant de l'architecture et parfois de l'histoire de ces édifices. Une vingtaine de bâtiments nous furent présentés sur diapositives par M<sup>me</sup> Therrien, allant de l'ambassade de Kyoto en passant par celle de Canberra, de New Delhi, de Varsovie et de Bonn. Elle a conclu avec les constructions plus récentes des ambassades de Mexico et de Washington.

location des édifices des ambassades canadiennes. La première commence tout juste au début des années 20 pour se poursuivre jusqu'à l'aube des années 50; ensuite c'est la période d'après-guerre qui s'étend jusqu'aux années 70, finalement une dernière étape se dessine après les années 70 sous le règne de Pierre Elliott Trudeau et se termine au début des années 90. Nous verrons en conclusion comment M<sup>me</sup> Therrien entrevoit l'avenir des ambassades canadiennes pour le tournant du millénaire. En résumé, diplomatie, politique, climat des pays hôtes, culture et architectes sont autant d'influences et d'intervenants venus colorer l'architecture de nos ambassades.

Les années 20 éveillent le Canada à la diplomatie étrangère. Les ambassades sont perçues comme des habitations de prestige servant surtout aux réceptions, aux discussions politiques, aux visites officielles. Durant les années 50, en

période d'après-guerre et de guerre froide, sécurité, secrets d'officines et secrets d'État commandent l'architecture de nos ambassades. La sécurité prime, les ambassades, plus austères, sont sous la responsabilité conjointe du ministère des Travaux publics et du ministère des Affaires extérieures jusqu'au début des années 60. Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (nom actuel) reprend peu à peu durant cette période le plein contrôle de la construction des ambassades avec une nouvelle vision qui sera d'offrir à la culture canadienne une fenêtre sur le monde. Notre culture sera saluée par les peuples qui sont nos hôtes, les architectes atteignent une maturité et une maîtrise de leur art qui se révèlent dans tous les détails des nouvelles ambassades, autant au niveau du design intérieur que de l'architecture extérieure. L'ambassade de Mexico, sous l'inspiration de l'architecte Ernest Gaboury, est l'exemple le plus frappant de cette vision.

M<sup>me</sup> Therrien a souligné l'importance des atriums, des espaces ouverts qui créent les liens avec la nature environnante ainsi qu'avec le climat du pays hôte. Comment ne pas succomber au charme de l'ambassade de New Delhi avec ses piscines réfléchissantes, ou ne pas se laisser ému par la représentation du paysage canadien du jardin japonais de l'ambassade de Tokyo ? Quelle façon spectaculaire pour le Canada de prendre sa place au cœur de Washington avec sa nouvelle ambassade qui a suscité tant de controverses.

Les atriums, les jardins, les salles de spectacles et les bibliothèques sont les nouveaux véhicules pour faire connaître et apprécier la culture canadienne dans nos ambassades modernes.

Le cœur du pays bat à travers ces bâtiments, son histoire et l'histoire de l'humanité transpirent de ses murs selon les différentes époques où les ambassades canadiennes furent construites.

De Vincent Massey à Pierre Elliott Trudeau, d'Antoine Monette à Arthur Charles Erickson, autant d'ambassadeurs, de politiciens ou d'architectes qui avaient une vision commune : rassembler dans un édifice ce qui fait l'essence du peuple canadien dans le respect des pays qui nous accueillent.



L'avenir des ambassades canadiennes ? Consolider nos acquis, développer des partenariats avec les pays du monde entier, assurer notre présence à travers le monde. M<sup>me</sup> Therrien a conclu le séminaire en soulignant que l'ère de

développement technologique influencera certainement le rôle et la présence des ambassades canadiennes à travers le monde.

(Marie-Josée Therrien est chargée de projet pour le site Web sur l'histoire à

l'Office national du film. Sa thèse de doctorat s'intitule *Au-delà des frontières : l'architecture des ambassades canadiennes, 1930-1990.*) ◆



## SAVOIR FAIRE

# Grosse-Île et l'émigration irlandaise au Canada

**L**e 16 mars dernier, dans le cadre de la série de séminaires SAVOIR FAIRE, un auditoire nombreux et enthousiaste envahissait la plus grande des salles de réunion de la Bibliothèque nationale du Canada. Le grand public, des historiens et généalogistes se pressaient autour d'André Charbonneau, historien à Parcs Canada et familier des richesses documentaires de la Bibliothèque nationale du Canada et des Archives nationales du Canada. Venu expressément de Québec pour l'occasion, M. Charbonneau a livré avec entrain l'une de ses passions aux participants déjà conquis : le lieu historique national de la Grosse-Île-et-du-Mémorial-des-Irlandais.

La Grosse-Île est ancrée au milieu du fleuve Saint-Laurent, à quelque 50 kilomètres en aval de Québec. Elle est l'une des 21 îles qui forment l'archipel de l'île aux Grues, circonscrit entre l'île d'Orléans et l'île aux Coudres. Elle

tragiques qu'y vécurent les immigrants irlandais, principalement lors de l'épidémie de typhus de 1847.

La dimension irlandaise de l'histoire de Grosse-Île est très bouleversante, alors qu'en 1847, la pire

sept étaient d'origine irlandaise. Deux semaines après l'ouverture de la saison de navigation, du 14 au 19 mai 1847, les quatre premiers navires débarquent 285 malades et 1 200 passagers en santé, débordant ainsi la capacité d'accueil de Grosse-Île ! C'est le début d'un incroyable et sinistre défilé... Durant les mois d'été, plus d'une trentaine de bateaux sont continuellement en attente devant la station de quarantaine; une moyenne de près de 1 500 malades y sont traités quotidiennement et quelque 12 000 passagers sont constamment détenus en quarantaine.

Émouvante et éminemment chargée d'histoire, l'île renferme une abondante variété de ressources culturelles : près de 30 édifices à caractère patrimonial, plus de 1 000 vestiges archéologiques, environ 5 000 pièces de collection ethnologique, trois cimetières et plusieurs monuments commémoratifs. De plus, ce lieu historique national témoigne de l'oeuvre du D<sup>r</sup> Frederick Montizambert dans le domaine de la médecine préventive et de la santé publique au Canada.

Maîtrisant admirablement son sujet et secondé par tout un arsenal d'acétates électroniques, André Charbonneau a aisément atteint son but : sensibiliser à la formidable richesse de témoignage de la Grosse-Île, ce site où la vie et la mort ont donné rendez-vous à l'histoire canadienne. Conscient de la force peu commune d'attraction de l'île, il convie enfin chaleureusement son auditoire à visiter ce lieu historique national ou... à retourner... !

Pour de plus amples renseignements sur le lieu historique national de la Grosse-Île-et-du-Mémorial-des-Irlandais, composer sans frais le 1-800-463-6769 ou consulter le site Web de Parcs Canada à l'adresse suivante : [parcs.canada.risque.qc.ca/grosse-ile/index.html](http://parcs.canada.risque.qc.ca/grosse-ile/index.html). ◆

**Six émigrants sur sept étaient d'origine irlandaise. Deux semaines après l'ouverture de la saison de navigation, du 14 au 19 mai 1847, les quatre premiers navires débarquent 285 malades et 1 200 passagers en santé, débordant ainsi la capacité d'accueil de Grosse-Île !**

s'étend sur environ deux kilomètres de longueur et sur quelque 800 mètres de largeur. L'île tire sa particularité du rôle qu'elle joua, de 1832 à 1937, à titre de station de quarantaine du port de Québec, longtemps le principal point d'arrivée des immigrants au Canada. On s'y rappelle non sans émotion l'importance de l'immigration au Canada, du début du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'à la Première Guerre mondiale. Grosse-Île commémore aussi les événements

années de la Grande famine, plus de 5 000 immigrants, en majorité d'origine irlandaise, y trouvèrent leur dernier repos, victimes du typhus. On parle alors de la tragédie de Grosse-Île. Cette année-là, près de 100 000 émigrants quittent les ports britanniques et irlandais, à destination du port de Québec. Seulement 90 000 d'entre eux atteindront le port de Québec (soit près de 10 000 décès au cours de la traversée et durant la quarantaine). Six émigrants sur